

FACTURE N° ②



Ministère de la Défense
Service: MIL. HOSP.
Rue Bruyn 1
B-1120 BRUXELLES
Tel: 02 443 19 39

Cottart Joelle
Rue de warouignies 25
7301 Hornu

E-mail: mhka-fact@mil.be
TVA du client:
Numéro de facture: 1800006154
Date de la facture: 24.11.2025

Nombre de documents en annexe: 1
Numéro de dossier: MH2510211001

Facture

Veuillez utiliser le numéro de facture dans toute votre correspondance avec nous.

Description	Montant (EUR)
	357,48
La TVA n'est pas exigible conformément à l'article 6 du Code général des impôts.	
Total (EUR)	357,48

Ce montant de 357,48 EUR, doit être payé au plus tard le 24.12.2025 avec la communication structurée suivante:

+++180/0006/15446+++

DEFENSE BFA-L/ RECETTES QUARTIER REINE ELISABETH
BPOST
IBAN: BE17679200801821
BIC: PCHQBEBB

Les frais financiers éventuels suite à un paiement effectué à l'étranger sont à charge du donneur d'ordre.

Pour tout renseignement concernant votre dossier:
Personne de contact: VALÉRIE BOULANGER
Service: MIL. HOSP.
Tel: +3224431939

E-mail: valerie.boulangier@mil.be

Client 800000100
 Société 1600
 Nom one time Mil . Hosp / Hopital Milit
 Ville

N° pièce	Typ	Réf. fact.	Date pièce	Ec	Mtant en DZ	Echéance	Dev. I	Pce rapp.	Texte
1800005534	DR	1800005534	19.10.2025	2	612,90	12.11.2025	EUR		fact indiv hospi -
1800006154	DR	1800006154	24.11.2025	SP	357,48	24.12.2025	EUR		fact indiv hospi -
					970,38		EUR		

Si vous êtes d'accord, je vous propose de déduire les 245,16€ de la facture 1800005534 de 612,90€, le solde restant dû sur cette facture serait de 367,74€.

Si vous souhaitez introduire un plan d'amortissement pour les 2 factures ouvertes, voici ce que je vous propose et qui nécessite votre accord :

Pour la facture 1800005534, solde de 367,74€ :

Communication : 1800005534

+++ 180/0005/53408 +++

→ Payé le 10/01/26 A 13h51 Direct Nat

Janvier 2025	122,58 €
Février 2025	122,58 €
Mars 2025	122,58 €
TOTAL	367,74 €

Pour la facture 1800006154 de 357,48€ :

Communication : 1800006154

+++ 180/0006/15446 +++

Avril 2025	119,16 €
Mai 2025	119,16 €
Juin 2025	119,16 €
TOTAL	357,48 €

Si vous êtes d'accord, merci de le marquer par retour de mail.

En vous remerciant.

Bonne journée.

Bien à vous,



Fares Benzarti
 ADJ

06 Bud#ir/BFA-L/MSH

Jean François Philippe <jeanf.philippe@gmail.com>
 A : Benzarti Fares <Fares.Benzarti@ml.be>

8 décembre 2025 à 12:28

Un tout grand merci ! Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous me proposez pour le reste des deux factures via ce mail tous en ayant payé deux mensualités de trop et décompté sur la facture de 612,90 euros.

Donc je vois qu'il me reste 8 mensualités à payer via les deux factures puis-je payer ces deux factures via les deux tableaux de mensualités comme dans ce Mail reçu aujourd'hui ? Dois-je vous introduire une demande de paiement ou puis-je payer de moi-même avec mon accord et votre accord en répondant via ce mail.

En attente de recevoir une réponse favorable de votre part veuillez recevoir mes salutations distinguées .

Philippe Jean-François
 [Note des messages précédents masquée]